



# SÉNÉGAL

Décembre 2017

## Chers amis des enfants du Sénégal,



Parmi les pays les plus industrialisés d'Afrique de l'Ouest, le Sénégal évolue grâce à des réformes structurelles initiées dans le cadre du Plan Sénégal Émergent (PSE), qui ont permis la privatisation de certaines entreprises. Les télécommunications sont en pointe, avec le projet d'une « smart city » près de la capitale, afin d'y installer un pôle régional dans les services numériques. L'évolution est accélérée par l'augmentation d'investissements publics dans les transports.

Cependant, les déficiences du réseau électrique, l'insuffisance des infrastructures sanitaires et sociales, la longueur des procédures administratives, nuisent à la croissance. L'industrie, très dépendante de l'étranger, ne réussit pas à créer assez d'emplois pour les 26 % de chômeurs. En 2017, le secteur informel continue de représenter une part importante du PIB. Selon l'ONU, le Sénégal figure parmi les 48 pays les moins avancés\* (PMA) ; la moitié de ses habitants vit en-dessous du seuil de pauvreté et la pression démographique est très forte.

Sans moyens pour investir dans sa jeunesse qui représente plus de 50 % de la population, le gouvernement va devoir s'y atteler s'il veut limiter, voire stopper, l'émigration forcée. Dans le domaine de l'éducation, la situation est critique, avec un taux d'analphabétisme élevé (57,67 %) qui freine le développement.

Nos partenaires, très reconnaissants pour votre soutien, joignent leurs remerciements aux nôtres et nous vous adressons nos vœux chaleureux pour 2018.

**L'équipe AEM Sénégal,  
Véronique LAUROLILLO, Jacqueline MARÉCHAL, Joëlle PELLISSIER**

\* Les pays les moins avancés (PMA) sont une catégorie de pays créée en 1971 par l'ONU, regroupant les pays les moins développés de la planète du point de vue socio-économique.

# L'autogestion prépare tôt les jeunes à leur avenir...

Le foyer Saint Charles de Thiès héberge 70 étudiants âgés de 11 à 22 ans, issus des villages avoisinants, dont les parents, en précarité économique, ne peuvent assurer un loyer de chambre en ville. À l'origine, les jeunes, placés dans des familles de Thiès, avaient des conditions de vie difficiles, employés à des travaux avilissants (contraints de se lever tôt le matin, de s'occuper des chevaux et des ânes...), et ne pouvaient se consacrer valablement à leurs études. C'est dans ce contexte qu'en 1984, les foyers ont été construits avec la contribution des parents d'élèves. Un gouvernement en autogestion a alors été instauré avec un président, un vice-président et cinq ministères : environnement, équipement, information, études, économie et finances. Les jeunes sont élus par semestre.

Durant la mission, le directeur, M. Pascal MBAYE, nous emmène à la rencontre des étudiants. Au volant de sa voiture, alors qu'il double une charrette tirée par un cheval, puis se faufile au rond-point parmi les nombreux véhicules, il nous explique l'importance de laisser à la structure une véritable autonomie.

« Ce mode de gestion du foyer entraîne très tôt les jeunes à la prise de responsabilité... Dans le cadre d'un rassemblement d'individus avec une identité propre et des motivations différentes, il faut un règlement pour faire entrer la diversité ethnique, religieuse, culturelle, dans une logique fédératrice. C'est pour cela que sont employés les termes de président et de ministre, car le but est également d'apprendre à tous, à être des citoyens responsables. Cette charte est validée par les pensionnaires, chaque début d'année. Beaucoup de jeunes issus des foyers s'en sortent bien dans la vie et ont parfois des parcours exceptionnels. Un exemple : Mme Odile FAYE, diplômée en sciences de l'information et de la communication, en sociologie et en gestion RH, qui a intégré en 2016 la CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest) et qui participe à la défense du droit des femmes sur notre continent. »

Devant la porte en fer, un petit groupe nous attend. Chaleureux accueil ! Sur l'un des tableaux noirs de la salle, nous pouvons lire : « SU MIN KA », devise en langue laala (1) qui correspond à la célèbre formule « YES WE CAN ! ».



» Assemblée des jeunes (vus de dos au premier plan, de gauche à droite, un responsable adjoint et le directeur M. Pascal MBAYE)

Au jeune auditoire, Pascal MBAYE rappelle : « L'objectif est d'apprendre à vous développer personnellement, professionnellement, et à devenir citoyens du monde. Il y a ici un environnement favorable où l'on vit comme en famille, dans le respect de chacun. Quand on est ensemble, on doit progresser ensemble ! Les équipes de travail fonctionnent par la solidarité intellectuelle. Cette ambiance contribuera à favoriser les résultats, qui, je l'espère, se maintiendront au niveau de l'année dernière avec 100 % de réussite ! Enfin, la violence n'est pas tolérable car elle détruit le corps et le cœur : il est important de cultiver entre vous des sentiments de bienveillance. C'est une chance pour un pays d'avoir une jeunesse qui s'entraide. »

[1 Langue laala : c'est une langue du Sénégal parlée dans la région du Léhar, au nord de Thiès.

# La solidarité se décline en actes !

Au nord de Thiès, la région du Léhar comporte une vingtaine de villages comme Pandiënou et Yendane, peuplés d'agro-pasteurs en situation de précarité économique à cause de la sécheresse liée au déboisement : les pluies ne durent qu'une courte période et beaucoup de cultures n'ont pas le temps d'arriver à maturité. Le reste de l'année, le sol semi-désertique n'offre ni de pâturages pour les animaux, ni la possibilité d'obtenir d'autres récoltes. Dans ce contexte, la solidarité existe pourtant ! Voici deux témoignages recueillis lors de la mission AEM.

À Pandiënou, nous rencontrons Mme Pascaline N'GOM, qui a en charge ses deux enfants, ses deux neveux abandonnés par sa sœur ainsi que les deux enfants de son frère, malade mental, dont la femme est partie. Pascaline nous confie :

« Avant, j'étais lingère à Dakar et ma maman gardait les petits ici. Mais à son décès, j'ai dû revenir. J'ai abandonné mon travail, je n'ai pas le choix : je veux m'occuper des enfants pour qu'ils aillent à l'école et reçoivent une vraie éducation. »

La famille ne mange pas toujours à sa faim... Pour venir en aide à Pascaline, des villageois lui ont prêté des chèvres dont elle s'occupe et quand des chevreaux naissent, le propriétaire lui en laisse un. Par ailleurs, comme d'autres familles démunies, Pascaline bénéficie aussi du soutien de la secrétaire de l'école, Marie FAYE.



» Mme Pascaline N'GOM devant sa maison avec quatre des enfants qu'elle élève



» M. Michel THIAW est sensible à l'esprit de solidarité des AEM envers la jeunesse

À Yendane, c'est avec M. Michel THIAW, le chef du village, que nous avons une entrevue. Il nous souhaite la bienvenue, nous remercie du compagnonnage AEM avec les familles, et du soutien apporté.

Puis il nous explique : « Il y a entre les habitants une bonne relation qui repose sur le respect, la confiance. Des élans de solidarité se manifestent régulièrement.

Concernant les enfants, l'éducation est souvent une réussite car ils

bénéficient d'un accompagnement des enseignants. »

Il ajoute que les jeunes qui ont quitté Yendane ont une « conscience collective », et reviennent pendant les vacances pour entretenir le village, les rues. « Ce sont souvent ces étudiants qui sont les plus dynamiques. Même ceux qui trouvent du travail en ville restent en contact avec nous et s'organisent pour aider la population. Ici, il n'existe pas seulement un lien entre générations, mais aussi entre gens de religions différentes, car tous partagent les mêmes activités. Notre caisse commune sert aussi bien à financer les fêtes chrétiennes que musulmanes. »

Un partenariat s'achève, un autre commence...

## Dakar Scolarisation

**Notre long et cordial partenariat avec la Congrégation des Sœurs de Saint Charles d'Angers prend fin en 2017.**

Grâce à leur action et à celle de Madame Marie-Thérèse WARORE, responsable des parrainages, des centaines d'enfants de familles démunies ont pu être scolarisés. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements.



## Interview de M. Chérif NDIAYE



cofondateur et responsable de Village-Pilote, ONG partenaire des AEM depuis 2017, qui œuvre en faveur des enfants des rues, en développant leur dignité, leur autonomie, leur responsabilité et en leur donnant les moyens de devenir acteurs de leur vie.

*« Avec nos jeunes, la situation est complexe. Cent gamins : cent cas différents ! Tout joue : l'identité, l'histoire, l'origine géographique... Il faut maîtriser tous ces paramètres pour pouvoir gagner la confiance de l'enfant, mieux cerner sa position, l'attirer vers le meilleur... Cela implique d'avoir une bonne connaissance de nos traditions, de notre culture, de nos valeurs. »*

*Lorsque nous allons à leur rencontre, en pratiquant les écoutes mobiles, les jeunes comparent leur vie à celle que nous proposons à Village-Pilote : dans la rue, on est libre, sans loi si ce n'est celle du plus fort ; chez nous, il y a un cadre et des règles. Ils font leur choix : 5 % d'entre ceux qui viennent à notre centre du Lac Rose en repartent. On les revoit dans la rue. Parfois, certains reviennent une première fois, mesurent ce qu'ils peuvent trouver ici, repartent, puis reviennent encore... On leur donne trois chances. Mais ils savent qu'on ne les abandonne jamais, que ce soit dans la rue ou au centre. »*

## ... Pour aller plus loin ...

Pour écrire à l'équipe secteur Sénégal : [senegal@amisdesenfantsdumonde.org](mailto:senegal@amisdesenfantsdumonde.org)

Pour lire les lettres aux parrains et donateurs des autres pays :  
[www.amisdesenfantsdumonde.org](http://www.amisdesenfantsdumonde.org)

Conscients de l'effort que représente votre contribution à cette chaîne solidaire, nous vous sommes par avance très reconnaissants de la poursuite ou du renforcement de votre soutien.

Pour les dons ponctuels, les parrainages par vos familles ou vos amis, merci d'utiliser le bon de soutien ci-joint, ou de faire votre don en ligne sur notre site internet : [www.amisdesenfantsdumonde.org](http://www.amisdesenfantsdumonde.org)

**Déduction fiscale : tous les dons et parrainages aux AEM donnent droit à réduction d'impôt.**

En cas de changement d'adresse, n'oubliez pas de nous en informer !





# Les toits AEM au Sénégal

en 2017



Afrique

## REPÈRES

BUDGET GLOBAL 2017

**47 500 €**



### Dakar Scolarisation, Dakar

Scolarisation de jeunes d'un quartier défavorisé.

Participation AEM : 2 500 € pour les frais de scolarisation des enfants.  
Arrêt du soutien en 2018.

Bénéficiaires  
19 enfants parrainés

### DIDEC - Thiès

(Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique)

#### MATERNELLES DE THIÈS

Pré scolarisation dans un quartier défavorisé.

Participation AEM : 5 000 €, soit 11 % du budget de fonctionnement.

Bénéficiaires  
267 enfants (134 filles et 133 garçons) de 2 à 6 ans

### ÉCOLE DE PANDIÉNOU

École maternelle et primaire de village de brousse.

Participation AEM : 8 000 € soit 15 % du budget de fonctionnement.

Bénéficiaires  
383 élèves de 2 à 13 ans, dont 101 en maternelle  
et 282 en primaire (191 filles et 192 garçons)

### ÉCOLE DE YENDANE

École maternelle et primaire de village de brousse.

Participation AEM : 12 000 € soit 25 % du budget de fonctionnement..

Bénéficiaires  
259 élèves de 2 à 13 ans, dont 52 en maternelle,  
et 207 en primaire (130 filles et 129 garçons)

### FOYER SAINT CHARLES - Thiès

Hébergement d'étudiants du secondaire.

Participation AEM : 12 000 € soit 60 % du budget de fonctionnement.

Bénéficiaires  
60 jeunes de 13 à 22 ans (40 filles, 20 garçons)

### VILLAGE-PILOTE - Dakar

#### CENTRE DU LAC ROSE

Hébergement et éducation avec une formation adaptée aux besoins des jeunes (enseignement préscolaire, primaire, ou professionnel : menuiserie, maraîchage, briqueterie, électricité, maçonnerie, cuisine...).

Participation AEM : 8 000 € soit 15 % du budget de fonctionnement.

Bénéficiaires  
200 jeunes

Dakar

• Saint-Louis

• Thiès

• Kaolack

• Tombacounda

• Ziguinchor